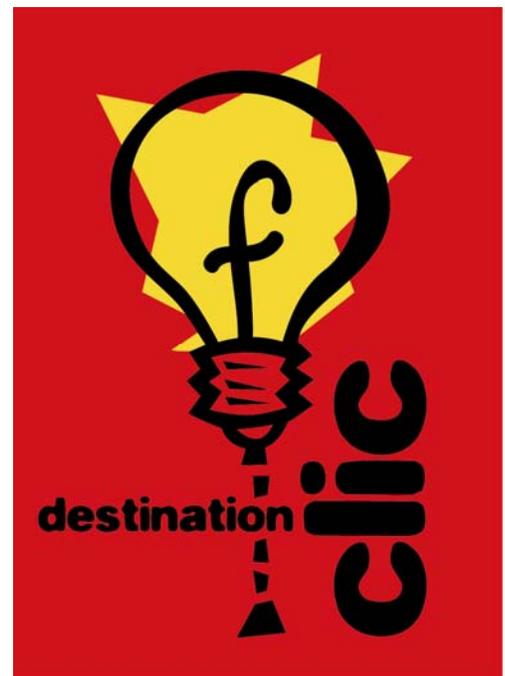


Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)  
**Explore et Destination Clic**

**RAPPORT ANNUEL DE 2006-2007  
(PRINTEMPS ET ÉTÉ 2006)**

**expl<sub>o</sub>re**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>ORGANISATION ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....</b>	<b>1</b>
<b>APERÇU D'EXPLORE ET DESTINATION CLIC .....</b>	<b>1</b>
<b>ADMINISTRATION D'EXPLORE ET DESTINATION CLIC .....</b>	<b>1</b>
Coordination à l'échelle pancanadienne.....	2
Coordonnateurs provinciaux et territoriaux.....	2
<b>ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT AGRÉÉS.....</b>	<b>2</b>
<b>RESPONSABILITÉS DU PERSONNEL D'EXPLORE ET DESTINATION CLIC .....</b>	<b>3</b>
Directeurs de programme.....	3
Personnel enseignant.....	4
Moniteurs .....	4
<b>RÉUNIONS DES COORDONNATEURS PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX.....</b>	<b>5</b>
<b>RÉUNIONS DES DIRECTEURS DE PROGRAMME.....</b>	<b>5</b>
<b>DONNÉES FINANCIÈRES ET STATISTIQUES .....</b>	<b>6</b>
<b>RENSEIGNEMENTS FINANCIERS.....</b>	<b>6</b>
Dispositions budgétaires .....	6
Administration .....	7
<b>QUOTAS.....</b>	<b>7</b>
Quotas de bourses.....	7
Quotas de place .....	8
<b>STATISTIQUES DE 2006-2007 .....</b>	<b>9</b>
Nombre de bourses par province ou territoire de résidence permanente.....	9
Nombre de boursiers selon la province d'accueil .....	10
Demande de participation .....	10
<b>DÉBOURS .....</b>	<b>11</b>
Matériel didactique .....	12
Désistements .....	12
Services aux élèves ou étudiants ayant des besoins spéciaux.....	12
Troubadours.....	13
<b>RÉTROSPECTIVE STATISTIQUE D'EXPLORE ET DESTINATION CLIC.....</b>	<b>13</b>

<b>ÉVALUATION D'EXPLORE ET DESTINATION CLIC.....</b>	<b>14</b>
<b>ÉVALUATION PAR LES COORDONNATEURS PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX .....</b>	<b>14</b>
<b>ÉVALUATION PAR LES DIRECTEURS DE PROGRAMME .....</b>	<b>14</b>
Budget.....	14
Initiative d'ordre administratif.....	14
Désistements .....	15
Dotation en personnel .....	15
Ventilation des bourses.....	15
Utilisation de la langue seconde.....	16
Classement des élèves ou étudiants.....	17
Mécanismes d'évaluation .....	17
Publicité.....	18
<b>ÉVALUATION PAR LES ENSEIGNANTS.....</b>	<b>18</b>
<b>ÉVALUATION PAR LES MONITEURS.....</b>	<b>19</b>
<b>ÉVALUATION PAR LES ÉLÈVES OU ÉTUDIANTS D'ALS ET DE FLS.....</b>	<b>19</b>
Profil des élèves ou étudiants d'ALS et de FLS .....	19
Programme .....	19
<b>ÉVALUATION PAR LES ÉLÈVES OU ÉTUDIANTS DE FLP.....</b>	<b>19</b>
Profil des élèves ou étudiants de FLP .....	19
Programme .....	20
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>20</b>

## TABLEAUX

Tableau 1	• Quotas de bourses en 2006-2007 .....	8
Tableau 2	• Quotas de places en 2006-2007 .....	8
Tableau 3	• Nombre de boursiers par province ou territoire de résidence permanente en 2006-2007 .....	9
Tableau 4	• Nombre de boursiers par province d'accueil en 2006-2007 .....	10
Tableau 5	• Nombre de demandes par année de 2002-2003 à 2006-2007.....	10
Tableau 6	• Nombre de demandes reçues comparé au nombre de bourses accordées par province ou territoire de résidence permanente en 2006-2007 .....	11
Tableau 7	• Sommaire des débours par province en 2006-2007.....	12
Tableau 8	• Dépenses pour troubadours en 2006-20067 .....	13

## GRAPHIQUES

Graphique 1	• Frais d'administration en 2006-2007 .....	7
Graphique 2	• Raisons des désistements en 2006-2007.....	15
Graphique 3	• Ventilation des bourses en 2006-2007 .....	16
Graphique 4	• Moyens de promotion d'Explore et Destination Clic en 2006-2007 ..	18

## ANNEXES

- ANNEXE 1 ADMINISTRATION D'EXPLORE ET DESTINATION CLIC EN 2006-2007
- ANNEXE 2 VISITES AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT EN 2006-2007
- ANNEXE 3 COORDONNATEURS PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX EN 2006-2007
- ANNEXE 4 CONDITIONS MINIMALES D'AGRÉMENT POUR UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT QUI PARTICIPE À EXPLORE OU À DESTINATION CLIC EN 2006-2007
- ANNEXE 5 ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRÉÉS EN 2006-2007
- ANNEXE 6 PROGRAMME DU 10 AU 12 FÉVRIER 2006 POUR LA RÉUNION ANNUELLE DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE PROGRAMME
- ANNEXE 7 ÉTAT VÉRIFIÉ DU REVENU ET DES DÉPENSES POUR EXPLORE ET DESTINATION CLIC DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007
- ANNEXE 8 TABLEAU DES STATISTIQUES D'EXPLORE ET DESTINATION CLIC À L'ÉTÉ 2006
- ANNEXE 9 EXPLORE ET DESTINATION CLIC 2006-2007, DÉBOURS PAR PROVINCE ET PAR ÉTABLISSEMENT
- ANNEXE 10 QUOTAS DE BOURSES EN FONCTION DU NOMBRE DE BOURSIERS PAR PROVINCE OU TERRITOIRE DE RÉSIDENCE PERMANENTE DE 1971-1972 À 2006-2007
- ANNEXE 11 NOMBRE DE BOURSIERS PAR PROVINCE D'ACCUEIL DE 1971-1972 À 2006-2007
- ANNEXE 12 QUESTIONNAIRE POUR EXPLORE À L'INTENTION DES ENSEIGNANTS – PRINTEMPS ET ÉTÉ 2006
- ANNEXE 13 QUESTIONNAIRE POUR EXPLORE À L'INTENTION DES MONITEURS – PRINTEMPS ET ÉTÉ 2006
- ANNEXE 14 QUESTIONNAIRE POUR EXPLORE À L'INTENTION DES BOURSIERS DE FLS ET D'ALS – PRINTEMPS ET ÉTÉ 2006
- ANNEXE 15 QUESTIONNAIRE POUR DESTINATION CLIC À L'INTENTION DES BOURSIERS DE FLP – PRINTEMPS ET ÉTÉ 2006 :

## **ORGANISATION ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] a été formé en 1967 pour permettre une étroite collaboration entre les gouvernements des provinces et territoires dans le domaine de l'éducation, là où leurs intérêts et leurs préoccupations convergent. Le CMEC collabore également avec d'autres organismes du secteur de l'éducation et avec le gouvernement fédéral pour promouvoir le développement de l'éducation au Canada. Le Programme de bourses d'été de langues (PBEL) créé en 1971, et le Programme de bourses d'été pour francophones hors Québec (PBEFHQ) créé en 1977, sont des exemples de cette collaboration et contribuent à atteindre les objectifs du CMEC.

Le PBEL, nommé Explore en 2004, a pour but de donner aux élèves ou étudiants la possibilité d'apprendre l'une des deux langues officielles du Canada comme langue seconde et d'élargir leurs connaissances de la culture à laquelle elle correspond. Le PBEFHQ, nommé Destination Clic en 2004, a été créé pour donner aux élèves ou étudiants francophones qui habitent à l'extérieur du Québec la possibilité de perfectionner leur langue première et d'élargir leurs connaissances, ainsi que de mieux comprendre leur propre culture. Depuis 1999, les deux programmes acceptent les élèves ou étudiants qui ont terminé au moins la 11<sup>e</sup> année ou le Secondaire V au Québec.

### **APERÇU D'EXPLORE ET DESTINATION CLIC**

Par l'entremise d'Explore et Destination Clic, des bourses sont octroyées aux élèves ou étudiants de tout le pays, afin qu'ils puissent suivre des cours en langue française ou anglaise d'une durée de cinq semaines dans des établissements d'enseignement agréés. Un total de 227 214 élèves ou étudiants ont participé au programme entre 1971 et 2006.

Les programmes sont financés par le ministère du Patrimoine canadien et sont administrés par les provinces et territoires en collaboration avec le CMEC. L'enveloppe budgétaire totale de ces programmes est précisée dans l'entente conclue entre Patrimoine canadien et la Corporation du Conseil des ministres de l'Éducation, Canada [CCMEC]. Le CMEC, en coopération avec Patrimoine canadien, négocie, le nombre de bourses devant être attribuées ainsi que leur montant. Le CMEC détermine ensuite leur distribution au sein des provinces et territoires.

### **ADMINISTRATION D'EXPLORE ET DESTINATION CLIC**

Le 2 novembre 2005, un nouveau Protocole d'entente sur les langues officielles dans l'enseignement de cinq ans a été signé par M. Tom Hedderson, alors président du CMEC et par M<sup>me</sup> Liza Frulla, alors ministre du Patrimoine canadien. Pour que l'information présentée corresponde à celle du gouvernement du Canada, Explore et Destination Clic ont désormais un exercice financier similaire, et ce à partir de la période terminée le 31 mars 2006.

**Remarque : Le masculin comprend l'équivalent féminin et est utilisé dans le but d'alléger le texte.**

## **Coordination à l'échelle pancanadienne**

Employée par le CMEC, la coordonnatrice canadienne a pour responsabilité d'assurer l'administration générale d'Explore et Destination Clic à l'échelle du pays ainsi que la mise en œuvre de divers projets qui contribuent à leur bonne gestion. Elle s'occupe également de négociations d'ordre financier ou politique avec le ministère du Patrimoine canadien. En consultation avec les coordonnateurs provinciaux et territoriaux, elle définit les processus et les règles administratives régissant le fonctionnement d'Explore et Destination Clic et suit de près leur mise en œuvre par les établissements d'enseignement. La coordonnatrice canadienne relève du directeur des Programmes de langues officielles (PLO) du CMEC.

Remarque 1 : L'explication de la structure administrative d'Explore et Destination Clic se trouve à l'Annexe 1.

De plus, sous sa supervision, l'équipe des PLO s'occupe de la préparation d'évaluations et de rapports financiers afférents à Explore et Destination Clic ainsi que de documents destinés aux directeurs de programme, au personnel enseignant, aux moniteurs et aux boursiers. Ces documents sont également envoyés à Patrimoine canadien et aux coordonnateurs provinciaux et territoriaux.

Afin de veiller à la qualité d'Explore et Destination Clic, le directeur des Programmes de langues officielles, la coordonnatrice canadienne et la coordonnatrice canadienne adjointe visitent chaque année un certain nombre d'établissements d'enseignement qui offrent ces programmes.

Remarque 2 : La liste des établissements d'enseignement visités en 2006 se trouve à l'Annexe 2.

Pendant l'exercice 2006-2007, M. Boyd Pelley a occupé le poste de directeur des Programmes de langues officielles, M<sup>me</sup> Antonella Manca-Mangoff celui de coordonnatrice canadienne et M<sup>me</sup> Chantal Castel-Branco, celui de coordonnatrice canadienne adjointe.

## **Coordonnateurs provinciaux et territoriaux**

Les coordonnateurs provinciaux et territoriaux sont responsables de l'administration d'Explore et Destination Clic dans leur instance respective. Leurs responsabilités sont d'assurer la publicité, de traiter les demandes, d'attribuer les bourses, d'agréer les établissements d'enseignement participants et de veiller à la bonne marche d'Explore et Destination Clic dans les établissements d'enseignement de leur province ou territoire respectif.

Remarque 3 : La liste des coordonnateurs provinciaux et territoriaux d'Explore et Destination Clic se trouve à l'Annexe 3.

## **ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRÉÉS**

Les établissements d'enseignement qui désirent participer doivent soumettre une proposition au coordonnateur de l'instance concernée, qui s'occupe de la sélection et de l'agrément. Pour être admissibles, tous les établissements d'enseignement doivent garantir d'adhérer aux conditions minimales d'agrément.

Remarque 4 : Les informations concernant les conditions minimales d'agrément se trouvent à l'Annexe 4.

En 2006-2007, il y avait au total 39 établissements d'enseignement agréés au Canada offrant des cours d'anglais langue seconde (ALS), de français langue seconde (FLS) et de français langue première (FLP). Certains d'entre eux ont dispensé plus d'un cours.

Remarque 5 : Les sigles FLS, ALS et FLP sont employés dans le présent rapport annuel pour désigner les trois genres de cours offerts par Explore et Destination Clic.

Des 63 cours de langue offerts, 27 ont été tenus au printemps (du début de mai à la fin de juin) et 36 se sont déroulés en été (de la mi-juin à la fin d'août).

Remarque 6 : La liste des établissements d'enseignement agréés se trouve à l'Annexe 5.

## **RESPONSABILITÉS DU PERSONNEL D'EXPLORE ET DESTINATION CLIC**

La description suivante des responsabilités et des activités liées à chacun des postes tient compte des renseignements contenus dans les rapports soumis au CMEC par les directeurs de programme.

### **Directeurs de programme**

Les directeurs de programme sont chargés de veiller à l'application de tous les règlements et de remettre, au CMEC, un rapport à la fin du cours. Ils sont responsables de toutes les questions d'organisation, de budget, de supervision et d'administration.

Le niveau de participation à Explore et Destination Clic dépend en grande partie de la taille de l'établissement d'enseignement. Les tâches sont souvent déléguées à des directeurs adjoints, à des coordonnateurs, des coordonnateurs adjoints, et à des adjoints administratifs qui tous relèvent du directeur de programme. Bien que le directeur de programme en ait la responsabilité globale, les personnes qui l'assistent s'occupent de certains aspects précis comme l'établissement des normes pédagogiques, l'élaboration des cours, le choix du matériel, l'organisation des activités socioculturelles, l'embauche du personnel et l'hébergement dans des familles ou sur le campus.

Avant le début des sessions, le directeur de programme doit s'occuper de la publicité auprès de ses élèves ou étudiants, veiller à ce que les locaux et le matériel nécessaires soient disponibles, faire passer des entrevues et embaucher du personnel, organiser les inscriptions et choisir le test de classement (pré-test) et le test de rendement (post-test) pour les élèves ou étudiants. Il lui incombe également de veiller à la sélection du matériel pédagogique (souvent après consultation avec le personnel enseignant) et à l'organisation des excursions et des activités culturelles et sociales. Il est responsable de la liaison avec les départements des autres établissements d'enseignement, non seulement pour garantir que les conditions matérielles sont satisfaisantes, mais aussi, dans certains cas, pour s'assurer que les services de santé et d'hébergement nécessaires sont adéquats.

Durant la période de cours, le directeur doit aider et superviser le personnel enseignant et les moniteurs, assister à de nombreuses réunions organisées pour le personnel et quelquefois diriger et participer aux activités socioculturelles.

### **Personnel enseignant**

Dans certains établissements d'enseignement, une personne est chargée de la coordination de l'enseignement et d'assurer le leadership auprès du personnel enseignant. Ses responsabilités sont de planifier le contenu des cours et du matériel didactique, de commander les manuels, les films et autres, de choisir les textes à lire et de préparer les questions qui les accompagnent, de superviser quotidiennement le travail du personnel enseignant et de surveiller les examens. Cette même personne organise et dirige également à intervalles réguliers des réunions du personnel enseignant, organise et supervise les tests de classement et l'évaluation finale des élèves ou étudiants, et prépare les cours qui seront utilisés en laboratoire de langue. Il peut arriver qu'elle enseigne à temps partiel.

Le personnel enseignant a pour tâche de planifier, d'organiser et de donner des cours ainsi que d'évaluer leurs élèves ou étudiants ou, s'il n'y a pas assez de personne, il devra assumer la plupart des tâches qui incombent dans d'autres établissements d'enseignement au coordonnateur du personnel ou à l'enseignant principal. La majeure partie du personnel enseignant donne à peu près 20 heures de cours par semaine et passe de nombreuses heures à contribuer à d'autres aspects du programme tels que la supervision de la publication d'un journal hebdomadaire étudiant, la participation à une gamme de programmes, d'excursions, d'activités sportives, de soirées théâtrales et à la préparation d'ateliers d'après-midi. Ces personnes prennent souvent leurs repas avec les élèves ou étudiants ou passent des soirées avec eux pour les encourager et les aider à parler la langue cible. En classe, dans le laboratoire de langue et pendant les activités à l'extérieur de la classe, elles aident les élèves ou étudiants à maîtriser la langue qu'ils apprennent.

### **Moniteurs**

Le succès d'Explore et Destination Clic ne dépend pas seulement de la qualité de son personnel administratif et enseignant, mais aussi, dans une grande mesure, du dévouement, de la créativité et du dynamisme de ses moniteurs. Ces derniers complètent l'enseignement dispensé en classe en donnant aux élèves ou étudiants diverses occasions de s'exercer à utiliser la langue cible dans la vie de tous les jours et de prendre part à des activités récréatives et culturelles.

Les moniteurs travaillent également sous la supervision d'un coordonnateur ou d'un enseignant principal et assurent la liaison entre les membres du personnel et les élèves ou étudiants.

Les responsabilités des moniteurs restent à peu près les mêmes dans tous les établissements d'enseignement, que la structure de ces derniers soit simple ou complexe. Ils planifient, organisent et réalisent des activités sociales et culturelles et vivent habituellement sur le campus, prodiguant aide et conseils. Ils sont souvent chargés de

veiller à ce que les élèves ou étudiants respectent toutes les directives, particulièrement celles concernant l'emploi de la langue seconde.

Les moniteurs organisent des ateliers d'après-midi et sont de service le soir et en fin de semaine. Ils ont diverses autres responsabilités telles que reconforter les élèves ou étudiants qui ont le mal du pays, accompagner ceux qui sont malades à l'hôpital, prendre la plupart de leurs repas avec les élèves ou étudiants, assister aux réunions de planification, travailler dans le laboratoire de langue, organiser des soirées dansantes, des jeux, des activités sportives, des programmes audiovisuels et musicaux, des projections de films, des pièces de théâtre, des jeux costumés, des pique-niques, des baignades, des excursions en ville, aider les élèves ou étudiants à publier une revue ou un bulletin hebdomadaire et aider individuellement ces derniers dans leur apprentissage de la langue.

Des moniteurs en chef élaborent un programme pour favoriser le bien-être, l'enrichissement culturel et l'épanouissement des élèves ou étudiants.

## **RÉUNIONS DES COORDONNATEURS PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX**

Comme chaque année, le secteur des PLO a organisé deux réunions, avec les coordonnateurs provinciaux et territoriaux et Patrimoine canadien, présidées par la coordonnatrice canadienne. La première s'est déroulée à Victoria, le 10 février 2006 et la deuxième à Québec le 27 août 2006.

## **RÉUNION DES DIRECTEURS DE PROGRAMME**

Les directeurs de programme se sont réunis à Victoria du 10 au 12 février 2006. En coopération avec le secteur des PLO, M. Didier Bergeret de l'Université de Victoria a accepté d'organiser et de coordonner les divers ateliers dans le cadre de la réunion des directeurs de programme. Le secteur des PLO a également organisé des séances plénières sur les directives administratives et a invité M<sup>me</sup> Mary Anne Waldron, de l'Université de Victoria à faire une présentation intitulée « Risques et opportunité : quelques thèmes juridiques d'intérêt ».

Les directeurs de programme ont de nouveau fait part de leur satisfaction quant à la réunion qui leur a permis de discuter d'expériences communes, de solutions à divers problèmes et d'informations essentielles sur Explore et Destination Clic et sur les différents aspects des cours offerts dans le cadre de ces derniers.

Un rapport d'évaluation et un sommaire des ateliers ont été envoyés après la réunion à tous les directeurs de programme ainsi qu'aux coordonnateurs provinciaux et territoriaux et à Patrimoine canadien.

Remarque 7 : Une copie du programme de la réunion annuelle des directeurs du 10 au 12 février 2006 se trouve à l'Annexe 6.

# DONNÉES FINANCIÈRES ET STATISTIQUES

## RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Explore et Destination Clic, gérés par le CMEC avec la collaboration des coordonnateurs provinciaux et territoriaux, sont financés grâce à des fonds fédéraux mis à sa disposition par le ministère du Patrimoine canadien.

Les établissements d'enseignement agréés reçoivent un nombre de bourses correspondant au nombre de places attribuées. Chaque bourse couvre les droits de scolarité pour les cours, le matériel didactique, les excursions obligatoires, trois repas par jour et l'hébergement. Les établissements d'enseignement s'occupent de la sélection de l'hébergement et du placement des élèves ou étudiants.

Les boursiers doivent verser un dépôt non remboursable, des frais d'inscription, payer les coûts pour les excursions optionnelles et prévoir leur propre argent de poche. Les coûts du voyage pour se rendre à l'établissement d'enseignement des élèves ou étudiants d'ALS et de FLS ne sont pas couverts. Cependant, les élèves ou étudiants de FLP reçoivent une indemnité pour couvrir environ 50 p. 100 de leurs frais de voyage afin de se rendre à l'établissement d'enseignement qu'ils fréquenteront.

### Dispositions budgétaires

Le ministère du Patrimoine canadien a versé au CMEC un montant de 17 182 000 \$, en vertu de l'entente de 2005, pour le budget d'Explore et Destination Clic de 2006-2007. Ce montant a servi à défrayer le coût des bourses et autres dépenses associées au programme.

Remarque 8 : Voir l'Annexe 7 pour l'état vérifié du revenu et des dépenses pour Explore et Destination Clic. Cette annexe servira de référence pour tous les renseignements financiers figurant dans le présent rapport.

Pour 2006-2007, le total des quotas de bourses pour la langue seconde et la langue première ont été fixés à 8408 incluant les 200 bourses pour lesquelles le Québec a transféré 380 000 \$ (pour plus de renseignements voir la section sur les quotas ci-après). La valeur de chacune des bourses a été établie à 1900 \$.

Remarque 9 : Ces chiffres ne peuvent être augmentés étant donné que les sommes sont versées aux établissements d'enseignement en fonction du nombre de cours achevés et de désistements. Dans le cas des désistements, le CMEC assume de 80 à 100 p. 100 de la valeur totale de la bourse.

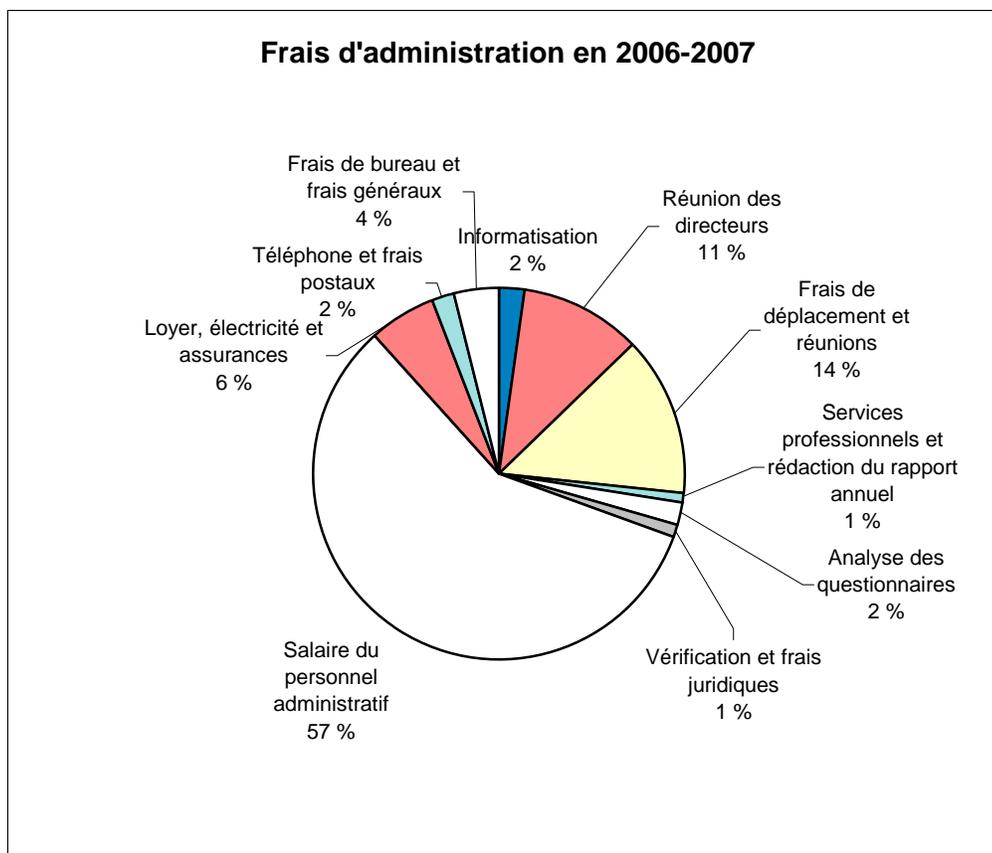
Les bourses constituent un revenu imposable, mais les droits de scolarité peuvent être déductibles.

## Administration

Le protocole de 2006-2007 conclu entre le ministère du Patrimoine canadien et la CCMEC prévoyait 707 850 \$ (excluant 7500 \$ pour la TPS) pour couvrir les frais d'administration générale du programme. Les dépenses ont été de 696 904 \$ (excluant 8806 \$ pour la TPS). Une répartition des dépenses est présentée dans le Graphique 1.

Remarque 10 : Dans la plupart des cas, les pourcentages figurant dans le texte du rapport ont été arrondis et les totaux n'égalent pas toujours 100 p. 100.

Graphique 1



Remarque 11 : Les 8806 \$ de remboursement de la TPS ne sont pas inclus dans le Graphique 1.

## QUOTAS

### Quotas de bourses

Sur un total de 8408 bourses, 7802 ou 93 p.100 ont été distribuées dans l'ensemble du Canada. Les quotas respectifs des provinces et territoires sont indiqués au Tableau 1.

Initialement, on attribue aux provinces et territoires 25 p. 100 de plus que leurs quotas, en prévision des annulations éventuelles avant le début des cours.

Tableau 1

<b>Quotas de bourses en 2006-2007</b>		
Province ou territoire	Quota pour 2006-2007	Pourcentage du total
Colombie-Britannique	610	7,4
Alberta	578	6,9
Saskatchewan	296	3,4
Manitoba	318	3,5
Ontario	1 947	23,2
Québec	3 566	42,9
Nouveau-Brunswick	348	3,7
Nouvelle-Écosse	416	5,1
Île-du-Prince-Édouard	87	1,0
Terre-Neuve-et-Labrador	201	2,5
Yukon	15	0,2
Territoires du Nord-Ouest	14	0,2
Nunavut	11	0,1
<b>Total</b>	<b>8 407</b>	<b>100,0</b>

### Quotas de places

Les établissements d'enseignement ont reçu un nombre de boursiers en fonction des quotas fixés par la coordonnatrice canadienne. Le Tableau 2 montre la distribution des places pour les cours de FLS, d'ALS et de FLP pour l'année 2006-2007

Tableau 2

<b>Quotas de places en 2006-2007</b>								
Province	Places de FLS	Pourcentage du total de FLS	Places d'ALS	Pourcentage du total d'ALS	Places de FLP	Pourcentage du total de FLP	Total des places	Pourcentage du total
Colombie-Britannique	136	2,9	441	12,7	0	0,0	577	6,9
Alberta	189	4,0	224	6,5	0	0,0	413	4,9
Saskatchewan	74	1,6	150	4,3	0	0,0	224	2,7
Manitoba	72	1,5	332	9,6	0	0,0	404	4,8
Ontario	640	13,7	944	27,3	58	21,0	1642	19,5
Québec	3 111	66,6	490	14,2	148	53,6	3749	44,6
Nouveau-Brunswick	96	2,1	368	10,6	70	25,4	534	6,4
Nouvelle-Écosse	350	7,5	247	7,1	0	0,0	597	7,1
Île-du-Prince-Édouard	0	0,0	196	5,7	0	0,0	196	2,3
Terre-Neuve-et-Labrador	0	0,0	68	2,0	0	0,0	68	0,8
<b>Total</b>	<b>4 668</b>	<b>100,0</b>	<b>3 460</b>	<b>100,0</b>	<b>276</b>	<b>100,0</b>	<b>8 404</b>	<b>100,0</b>

Remarque 12 : Le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut n'ayant pas d'établissements d'enseignement agréés, leurs quotas de places sont nuls.

## STATISTIQUES DE 2006-2007

### Nombre de bourses par province ou territoire de résidence permanente

Pendant l'année 2006-2007, 4569 bourses ont été offertes aux élèves ou étudiants (y compris les désistements) pour étudier le FLS, 3129 pour l'ALS et 106 pour le FLP. Le Tableau 3 indique la province ou le territoire de résidence permanente des bénéficiaires de bourse.

Remarque 13 : Le tableau des statistiques pour Explore et Destination Clic de l'été 2006 se trouve à l'Annexe 8.

Tableau 3

Nombre de boursiers par province ou territoire de résidence permanente en 2006-2007								
Province ou territoire de résidence permanente	Programme de FLP		Programme de FLS		Programme d'ALS		Total	Total de bourses accordées
	A*	D**	A	D	A	D		
	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	%
Colombie-Britannique	6	0	734	22	0	0	762	9,77
Alberta	7	0	553	20	0	1	581	7,45
Saskatchewan	7	0	210	3	0	0	220	2,82
Manitoba	16	0	261	9	0	0	286	3,67
Ontario	14	0	1 877	84	6	0	1 981	25,39
Québec	0	0	137	12	2 874	213	3 236	41,48
Nouveau-Brunswick	47	2	87	7	32	3	178	2,28
Nouvelle-Écosse	1	0	268	9	0	0	278	3,56
Île-du-Prince-Édouard	0	0	50	4	0	0	54	0,69
Terre-Neuve-et-Labrador	0	0	193	4	0	0	197	2,52
Yukon	6	0	10	0	0	0	16	0,21
Territoires du Nord-Ouest	0	0	12	0	0	0	12	0,15
Nunavut	0	0	1	0	0	0	1	0,01
Total partiel	104	2	4 393	174	2912	217	7 802	100,00
<b>Total</b>	<b>106</b>		<b>4 567</b>		<b>3 129</b>		<b>7 802</b>	<b>100,0</b>

\* A représente les cours achevés.

\*\* D représente les désistements.

## Nombre de boursiers selon la province d'accueil

Le Tableau 4 présente le nombre de boursiers pour chaque province d'accueil.

Tableau 4

<b>Nombre de boursiers par province d'accueil en 2006-2007</b>									
Province d'accueil	Programme de FLP		Programme de FLS		Programme d'ALS		Total	Total de bourses accordées	
	A*	D**	A	D	A	D		%	
	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre		
Colombie-Britannique	0	0	132	3	419	7	561	7,2	
Alberta	0	0	147	15	178	10	350	4,5	
Saskatchewan	0	0	60	5	124	15	204	2,6	
Manitoba	0	0	64	1	331	12	408	5,2	
Ontario	32	2	584	15	745	66	1 444	18,5	
Québec	32	0	3 044	112	375	24	3 587	46,0	
Nouveau-Brunswick	40	0	85	10	305	49	489	6,3	
Nouvelle-Écosse	0	0	277	13	192	12	494	6,3	
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0	187	20	207	2,7	
Terre-Neuve-et-Labrador	0	0	0	0	56	2	58	0,7	
Total partiel	<b>104</b>	<b>2</b>	<b>4 393</b>	<b>174</b>	<b>2 912</b>	<b>217</b>	<b>7 802</b>	100,0	
<b>Total</b>	<b>106</b>		<b>4 567</b>		<b>3 129</b>		<b>7 802</b>	<b>100,0</b>	

\* A représente les cours achevés.

\*\* D représente les désistements.

## Demandes de participation

Le Tableau 5 compare le total du nombre de demandes sur une période de cinq ans.

Tableau 5

<b>Nombre de demandes par année de 2002-2003 à 2006-2007</b>					
	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Colombie-Britannique	1 347	1 114	808	1 407	1 243
Alberta	773	668	950	959	827
Saskatchewan	288	327	347	325	298
Manitoba	381	322	389	421	408
Ontario	1 669	2 016	3 550	5 000	3 947
Québec	5 354	4 005	5 148	4 560	4 634
Nouveau-Brunswick	354	194	253	258	205
Nouvelle-Écosse	454	400	578	535	457
Île-du-Prince-Édouard	50	32	55	74	78
Terre-Neuve-et-Labrador	452	242	352	292	295
Yukon	16	15	20	18	29
Territoires du Nord-Ouest	8	7	11	24	15
Nunavut	6	2	0	0	2
<b>Total</b>	<b>11 152</b>	<b>9 344</b>	<b>12 461</b>	<b>13 873</b>	<b>12 438</b>

Le Tableau 6 montre le nombre de demandes reçues dans chaque province et territoire et le pourcentage des demandes qui ont été acceptées.

Tableau 6

<b>Nombre de demandes reçues comparé au nombre de bourses accordées par province ou territoire de résidence permanente en 2006-2007</b>			
Province ou territoire de résidence permanente	Nombre de demandes	Nombre de boursiers	Pourcentage de boursiers
Colombie-Britannique	1 243	762	61,3
Alberta	827	581	70,3
Saskatchewan	298	220	73,8
Manitoba	408	286	70,1
Ontario	3 947	1 981	50,2
Québec	4 634	3 236	69,8
Nouveau-Brunswick	205	178	86,8
Nouvelle-Écosse	457	278	60,8
Île-du-Prince-Édouard	78	54	69,2
Terre-Neuve-et-Labrador	295	197	66,8
Yukon	29	16	55,2
Territoires du Nord-Ouest	15	12	80,0
Nunavut	2	1	50,0
<b>Total</b>	<b>12 438</b>	<b>7 802</b>	<b>62,7</b>

## DÉBOURS

Les débours par province et par établissement d'enseignement montrent qu'un total de 15 125 948 \$ a été versé aux établissements d'enseignement pour les bourses Explore et Destination Clic ainsi que pour les indemnités de déplacement des élèves ou étudiants de Destination Clic, le financement des élèves ou étudiants ayant des besoins spéciaux, et les dépenses liées aux troubadours et au matériel didactique. Ce total inclut également une somme de 30 738 \$ versée à quatre établissements du Québec à titre de compensation pour les intérêts encourus en raison de paiements tardifs.

Remarque 14 : Voir l'Annexe 9 pour les débours par province et par établissement d'enseignement pour Explore et Destination Clic 2006-2007.

La ventilation par province des fonds versés pour les bourses est indiquée au Tableau 7.

Tableau 7

<b>Sommaire des débours par province en 2006-2007</b>		
Province d'accueil	Total des débours en \$	Pourcentage du total
Colombie-Britannique	1 083 173	7,2
Alberta	678 347	4,5
Saskatchewan	401 206	2,7
Manitoba	794 568	5,3
Ontario	2 803 698	18,6
Québec	6 940 997	46,0
Nouveau-Brunswick	938 235	6,2
Nouvelle-Écosse	944 306	6,3
Île-du-Prince-Édouard	397 275	2,6
Terre-Neuve-et-Labrador	113 404	0,8
<b>Total</b>	<b>15 095 209</b>	<b>100,0</b>

### **Matériel didactique**

Le ministère du Patrimoine canadien a autorisé pour 2006-2007, un montant supplémentaire par boursier de 25 \$, qui a été versé aux établissements d'enseignement pour l'achat ou l'élaboration de matériel didactique obligatoire pour un total de 195 050 \$.

### **Désistements**

Lorsqu'un élève ou étudiant abandonne le programme au cours des trois premières semaines, l'établissement d'enseignement reçoit 80 p. 100 du montant de la bourse, soit 1520 \$. Après trois semaines, ce dernier reçoit le montant complet de la bourse, soit 1900 \$.

### **Services aux élèves ou étudiants ayant des besoins spéciaux**

L'objectif du CMEC est de rendre Explore et Destination Clic accessibles à tous les élèves ou étudiants du Canada admissibles. C'est pourquoi un budget limité a été prévu pour couvrir les frais supplémentaires encourus par les établissements d'enseignement qui acceptent des élèves ou étudiants ayant des besoins spéciaux.

Ce budget permettra de payer une partie des frais supplémentaires pour les élèves ou étudiants qui ont une invalidité permanente ou une allergie alimentaire (telle une allergie au gluten ou au lactose), qui sont aveugles ou sourds.

Le CMEC a aussi affecté un budget limité pour couvrir une partie des coûts des services de supervision pour les établissements d'enseignement qui acceptent des boursiers de 16 ou 17 ans.

Un total de 85 357 \$ a été déboursé en 2006-2007 pour couvrir les services prodigués aux élèves ou étudiants ayant des besoins spéciaux et la supervision des étudiants âgés de 16 ou 17 ans.

## Troubadours

Pour enrichir la dimension culturelle d'Explore et Destination Clic, les établissements d'enseignement pouvaient demander jusqu'à 700 \$ par cours pour engager des artistes et autres interprètes de spectacles.

Le Tableau 8 présente le total des dépenses et la répartition entre les provinces.

Tableau 8

<b>Dépenses pour troubadours en 2006-2007</b>		
Province	Montant des dépenses en \$	Pourcentage du total
Colombie-Britannique	5 148	15,5
Alberta	2 575	7,7
Saskatchewan	1 800	5,4
Manitoba	2 336	7,0
Ontario	6 300	18,9
Québec	9 523	28,6
Nouveau-Brunswick	2 800	8,4
Nouvelle-Écosse	1 400	4,2
Île-du-Prince-Édouard	700	2,1
Terre-Neuve-et-Labrador	700	2,1
<b>Total</b>	<b>33 282</b>	<b>100,0</b>

## RÉTROSPECTIVE STATISTIQUE D'EXPLORE ET DESTINATION CLIC

Au cours de leurs 35 années d'existence, le PBEL et le PBEFHQ, maintenant Explore et Destination Clic, ont dispensé des programmes de langue seconde et de langue première aux élèves et étudiants du Canada.

Remarque 15 : L'Annexe 10 montre qu'à la création du PBEL en 1971, il y avait 2500 bourses à distribuer. Avec la création du PBEFHQ, en 1977, 7165 ont été distribuées. Ce chiffre est passé à 8408 en 2006-2007.

Remarque 16 : L'Annexe 11 montre le nombre de bourses accordées aux élèves ou étudiants suivant des cours de FLS, de FLP, ou d'ALS.

# ÉVALUATION D'EXPLORE ET DESTINATION CLIC

## ÉVALUATION PAR LES COORDONNATEURS PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

D'après les réponses des coordonnateurs provinciaux et territoriaux d'Explore et Destination Clic de 2006-2007 aux questionnaires qu'ils ont rempli, les programmes ont connu un grand succès.

Lors des visites dans les établissements d'enseignement, les coordonnateurs et le personnel du secteur des PLO (directeur, coordonnatrice canadienne et coordonnatrice canadienne adjointe) ont remarqué un haut niveau d'engagement parmi les membres de l'administration, le personnel enseignant, les moniteurs, de même que les élèves ou étudiants participants. Ces visites ont permis d'observer les classes, de rencontrer le personnel et de répondre à certaines préoccupations ou de discuter des cas particuliers. Les coordonnateurs, directeurs et le personnel du secteur des PLO ont souligné l'importance de ces visites qui permettent d'observer le déroulement d'Explore et Destination Clic sur le terrain et ainsi d'avoir une idée concrète de la situation actuelle.

Les coordonnateurs se sont dits ravis que le nombre d'élèves ou étudiants sur la liste d'attente ait augmenté en raison de la promotion supplémentaire pour Explore et Destination Clic. Ceci a permis à la plupart des établissements d'enseignement de combler leurs quotas de bourses.

## ÉVALUATION PAR LES DIRECTEURS DE PROGRAMME

Une synthèse des réponses fournies par les directeurs de programme aux questionnaires d'évaluation d'Explore et Destination Clic se trouve ci-dessous. Les directeurs de programme ont souligné l'importance des programmes pour l'acquisition d'une autre langue officielle et dans l'ensemble, ils ont été très satisfaits du fonctionnement de ces programmes dans leur établissement en 2006-2007.

### **Budget**

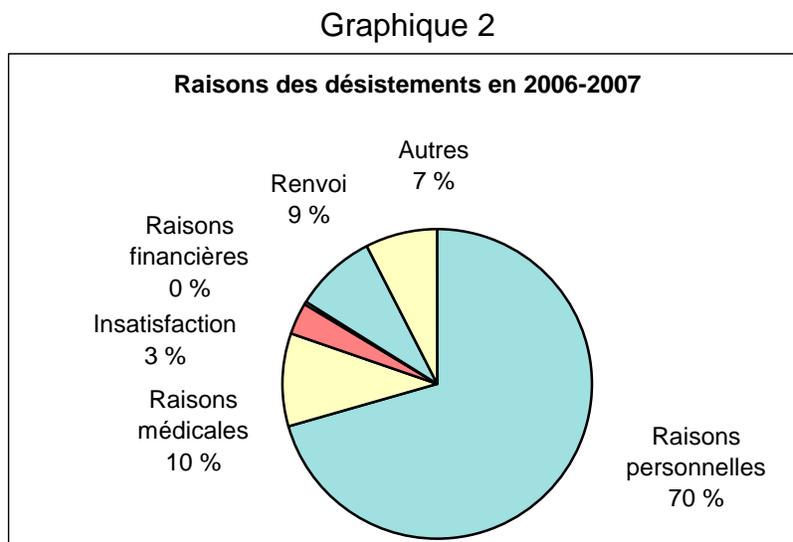
Aucun directeur de programme n'a formulé de commentaires indiquant avoir connu un déficit budgétaire cette année. Cependant, trois directeurs de programme ont mentionné avoir eu des difficultés budgétaires dues à l'augmentation des dépenses relatives à la nourriture et au logement. Alors que 13 directeurs de programme ont indiqué avoir atteint ou dépassé leur quota, quatre directeurs ont mentionné ne pas avoir atteint leur quota par manque de promotion, d'information et de financement.

### **Initiatives d'ordre administratif**

Afin de faire connaître davantage leurs programmes, plusieurs directeurs de programme ont rapporté avoir publié sur le site Web de leur établissement les renseignements relatifs à Explore et Destination Clic et avoir présenté une copie du calendrier des activités.

## Désistements

Le Graphique 2 résume les raisons données par les directeurs de programme pour expliquer les désistements.



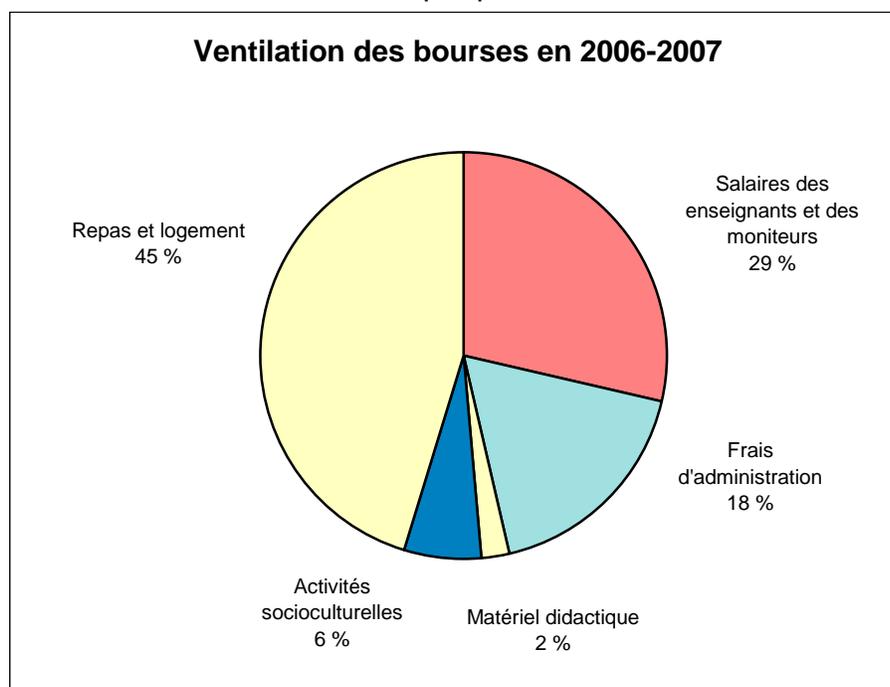
## Dotation en personnel

Certains directeurs de programme ont souligné que leur personnel était des plus compétents et qu'il avait grandement contribué au succès du programme. Alors que quatre directeurs de programme témoignaient de l'effet positif de l'embauche d'un intervenant social, quelques-uns d'entre eux ont indiqué qu'ils étaient à la recherche de moniteurs qualifiés et spécialisés dans certains domaines pour offrir des activités qui correspondent aux intérêts des élèves ou étudiants mais que cela impliquaient des salaires plus élevés qu'ils ne pouvaient se permettre et la rémunération des heures supplémentaires. Deux directeurs de programme ont rapporté avoir bénéficié du programme Jeunesse Canada au travail pour couvrir une partie du salaire d'un moniteur.

## Ventilation des bourses

Selon les indications fournies par les directeurs de programme, le montant des bourses a été réparti en moyenne tel qu'indiqué dans le Graphique 3.

Graphique 3



### Utilisation de la langue seconde

Dans tous les établissements d'enseignement, sans exception, le respect de la règle imposant l'emploi de la langue seconde était d'une très grande priorité.

La majorité des établissements d'enseignement (70 p. 100) utilisaient une version du système d'engagement où l'élève ou étudiant signe un contrat dans lequel il s'engage à suivre les règlements d'Explore et Destination Clic. La moitié d'entre eux (49 p. 100) mettaient en œuvre une politique de renvoi. En vertu de cette politique, l'élève ou étudiant peut recevoir jusqu'à trois avertissements pour avoir parlé sa langue première; au troisième avertissement, il peut être renvoyé. Dans certains établissements d'enseignement, on invite la famille chez qui l'élève ou étudiant habite à participer au processus d'évaluation.

Pour la deuxième année consécutive, aucun directeur de programme n'a rapporté avoir eu recours à une méthode de points de démérite afin d'encourager les élèves ou étudiants à parler et écrire la langue cible. Toutes les méthodes employées incluent du renforcement positif :

- Méthode des points de mérite : Selon cette méthode, des points sont accordés aux élèves ou étudiants qui font l'effort de parler la langue seconde à des moments où il est difficile d'en contrôler l'usage. Ces points permettent d'acheter des articles au cours d'une vente aux enchères organisée à la fin du programme, de participer à des excursions optionnelles dont le coût n'est pas couvert par l'établissement d'enseignement ou de recevoir des prix.

- Méthode mixte : Selon cette méthode, il s'agit de remettre des cartes bleues pour récompenser les élèves ou étudiants qui utilisent la langue cible et des cartes rouges pour mettre en garde ceux qui ne le font pas. Des prix sont distribués par un tirage au sort effectué à partir de la boîte des cartes bleues. Tous les membres du personnel peuvent donner des cartes rouges ou bleues aux élèves ou étudiants.
- Autres méthodes : Certains établissements d'enseignement ont souligné que le renforcement positif du personnel encourageait les élèves ou étudiants à s'exprimer oralement ou par écrit dans la langue cible. D'autres établissements d'enseignement ont mentionné qu'ils plaçaient par paires les élèves ou étudiants dont la langue première était différente afin de les encourager à utiliser la langue cible.

Presque tous les directeurs de programme ont invité des conférenciers locaux à venir parler aux élèves ou étudiants dans les classes, ont organisé des excursions et des activités socioculturelles en dehors de la classe et se sont servis des médias pour créer un milieu propice à l'immersion linguistique et culturelle.

En outre, pour donner aux élèves ou étudiants l'occasion de se servir de la langue cible, ils sont placés dans des collectivités où seule la langue cible est utilisée. Plusieurs établissements d'enseignement organisent des programmes de bénévolat permettant aux élèves ou étudiants de faire don de leur temps à des foyers pour personnes âgées, à des garderies, à des centres de loisirs, etc.

Les directeurs de programme ont tous organisé des cours où les élèves ou étudiants étaient placés dans un milieu où seule la langue cible était parlée.

### **Classement des élèves ou étudiants**

Les directeurs de programme ont déclaré qu'environ 41 p. 100 des boursiers participants étaient inscrits au niveau débutant. Le cours de niveau intermédiaire comptait environ 57 p. 100 des boursiers participants et celui pour élèves ou étudiants avancés environ 1 p. 100.

### **Mécanismes d'évaluation**

Les directeurs de programme ont presque tous évalué le niveau des élèves ou étudiants avant le début du cours (92 p. 100). Les résultats de cette évaluation ont servi à organiser les groupes en classes. Les directeurs de programme ont rapporté avoir utilisé, dans une proportion de 58 p. 100, l'un ou l'autre des instruments suivants : CMEC-Michel Laurier, Michigan, CELT, Pimsleur, SLEP, ELSA, Test Laval, et tests du gouvernement fédéral. Les autres tests utilisés par 42 p. 100 des directeurs de programme pour évaluer les élèves étaient des tests « maison » ou des entretiens individuels. La moitié des établissements d'enseignement (49 p. 100) ont fait subir un test final aux élèves ou étudiants à la fin du cours pour évaluer leurs progrès.

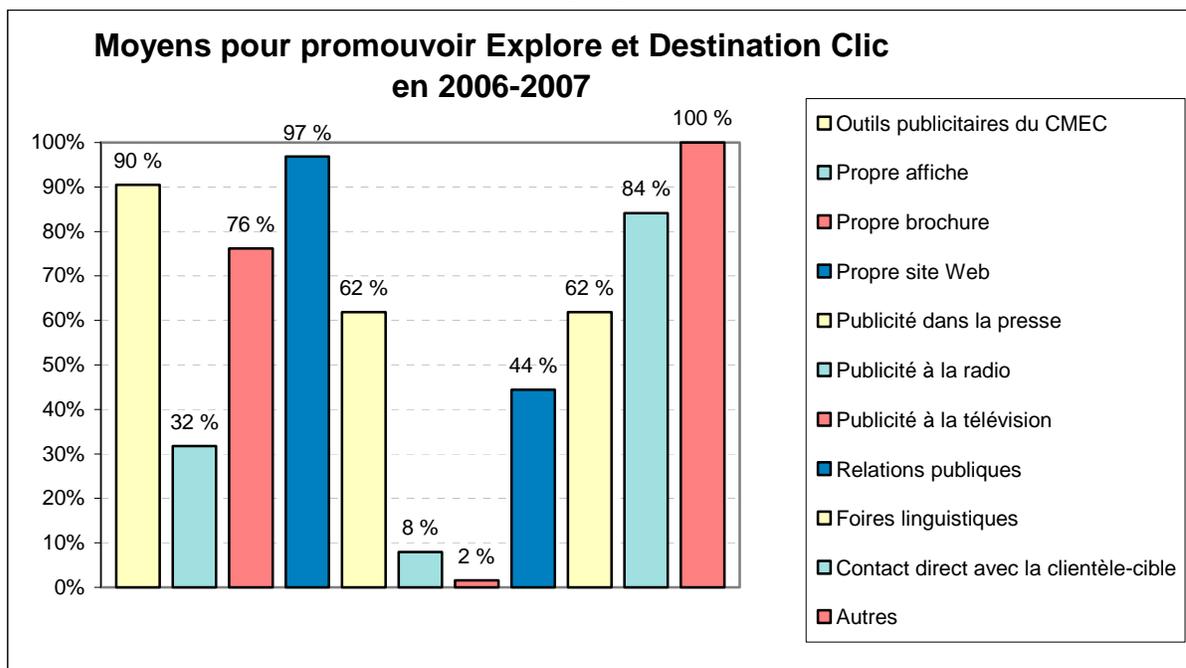
De plus, tous les établissements d'enseignement ont évalué les élèves ou étudiants de façon continue tout au long des cinq semaines du cours tout en les tenant informés de leurs progrès.

La plupart des établissements d'enseignement ont exigé des devoirs journaliers, la tenue d'un journal quotidien, fait passer des tests hebdomadaires et donné des devoirs écrits et oraux.

## Publicité

Outre la campagne de publicité pancanadienne du CMEC par affiches et brochures, les directeurs de programme ont employé plusieurs moyens pour promouvoir Explore et Destination Clic. Le graphique 4 présente les moyens de promotion employés en 2006-2007 par les directeurs de programme.

Graphique 4



## ÉVALUATION PAR LES ENSEIGNANTS

Les enseignants étaient invités à évaluer divers aspects d'Explore et Destination Clic et devaient indiquer l'importance relative des objectifs pédagogiques des programmes. La plupart des enseignants ont mis l'expression et la compréhension orale en tête de liste comme étant très importantes, suivies par la prononciation, la lecture, la grammaire et l'écriture.

Dans l'ensemble, les enseignants étaient satisfaits de l'organisation du programme Explore et Destination Clic et n'ont pas fait état d'éléments particuliers nécessitant des améliorations considérables.

Remarque 17 : L'Annexe 12 présente les résultats du questionnaire Explore 2006-2007 à l'intention des enseignants.

## **ÉVALUATION PAR LES MONITEURS**

Les moniteurs ont été priés d'évaluer leur participation au programme.

Au total, 36 p. 100 des moniteurs ont indiqué qu'ils passaient plus de 40 heures par semaine avec les élèves ou étudiants. Dix-sept pour cent ont dit qu'ils passaient de 31 à 40 heures, 25 p. 100 de 21 à 30 heures par semaine et 22 p. 100 ont indiqué qu'ils passaient entre 0 et 20 heures par semaine avec eux.

Ils ont indiqué également avoir participé avec les élèves ou étudiants à des excursions, activités sociales, soirées cinématographiques, soirées de danses, sorties d'une journée ou d'une fin de semaine, ateliers d'informatique, pièces de théâtre, productions d'art dramatique et conversations.

Remarque 18 : L'Annexe 13 présente les résultats du questionnaire Explore 2006-2007 à l'intention des moniteurs.

## **ÉVALUATION PAR LES ÉLÈVES OU ÉTUDIANTS D'ALS ET DE FLS**

### **Profil des élèves ou étudiants d'ALS et de FLS**

Au total, 6503 boursiers d'ALS et de FLS qui ont participé à Explore (83 p. 100) ont répondu au questionnaire et l'ont renvoyé. Soixante-deux pour cent d'entre eux avaient suivi les cours de français et 28 p. 100 les cours d'anglais. Soixante-douze pour cent étaient de sexe féminin et 28 p. 100 de sexe masculin.

### **Programme**

Les boursiers devaient évaluer Explore selon plusieurs critères. Un niveau de satisfaction élevé a été enregistré pour les activités suivantes : parler la langue cible en classe (83 p. 100), parler la langue cible à l'extérieur de la classe (56 p. 100) et rencontrer des gens et se faire des amis avec des personnes utilisant la langue cible (53 p. 100).

Remarque 19 : L'Annexe 14 présente les résultats du questionnaire Explore 2006-2007 à l'intention des boursiers d'ALS et de FLS.

## **ÉVALUATION PAR LES ÉLÈVES OU ÉTUDIANTS DE FLP**

### **Profil des élèves ou étudiants de FLP**

Un total de 92 élèves ou étudiants de FLP (87 p. 100 des participants) ont répondu au questionnaire et l'ont renvoyé.

Environ 74 p. 100 des réponses venaient de personnes âgées entre 16 et 18 ans, 15 p. 100 de 19 à 21 ans et 11 p. 100 étaient âgées de plus de 22 ans.

Soixante-sept pour cent des personnes qui ont répondu au questionnaire étaient de sexe féminin et 33 p. 100 de sexe masculin.

## **Programme**

Les boursiers devaient évaluer Destination Clic selon plusieurs critères. Un niveau de satisfaction élevé a été enregistré pour les activités suivantes : occasion de parler la langue en classe (45 p. 100), occasion de parler la langue hors de la classe (51 p. 100), avoir la possibilité d'écrire dans la langue cible (53 p. 100), avoir la possibilité d'apprendre la langue et de connaître la culture de cette langue (50 p. 100) et rencontrer des gens et se faire des amis (74 p. 100).

Remarque 20 : L'Annexe 15 présente les résultats du questionnaire de Destination Clic 2006-2007 à l'intention des boursiers de FLP.

## **CONCLUSION**

Grâce à 1,2 million de dollars supplémentaires accordés aux programmes de bourses par le ministère du Patrimoine canadien en vertu de l'entente, le montant de chacune des bourses est passé à 1900 \$ et 716 bourses additionnelles ont été distribuées pour Explore. De plus, 25 \$ par boursier ont été affectés aux établissements d'enseignement pour l'acquisition et l'élaboration de matériel didactique.

Le CMEC a défrayé une somme de 30 739 \$ pour compenser les intérêts encourus en raison de paiements tardifs pour quatre établissements du Québec.

Afin que l'information présentée corresponde à la fin de l'exercice financier du gouvernement du Canada, les Programmes de langues officielles ont opté de terminer leur exercice financier le 31 mars comme ce dernier. C'est pourquoi l'information contenue dans ce rapport annuel s'échelonne sur une période de 15 mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 21 mars 2007.